



Le 20 avril 2010 - 19:06 | ljacques@rncmedia.ca

Les dernières semaines ont été tumultueuses à la prison de Hull.
Au point où le Syndicat des agents correctionnels a demandé du renfort.
Mais ce renfort ne viendra pas.
La Commission de la santé et de la sécurité du travail,
a rendu son verdict à la suite de son intervention à la prison.

Un verdict qui ne fait vraiment pas l'affaire du Syndicat.

Le 5 mars dernier, 2 inspecteurs de la CSST sont débarqués à la prison pour constater l'ampleur de la situation. Dans son rapport, la CSST a tranché sur une des deux demandes du syndicat. Il n'y aura pas d'ajout de personnel à l'intérieur des ailes du centre de détention. L'équipe d'intervention d'urgence sera formée à même les agents en place. L'autre souhait du syndicat a cependant été exaucé par le ministre de la Sécurité publique. Depuis la mi-mars, un 2e patrouilleur circule autour de la prison pour lutter contre le trafic de drogue.

Cependant, le président du syndicat des agents de la paix en milieu correctionnel n'entend pas en rester là. Stéphane Lemaire portera en appel la décision de la CSST devant la Commission des lésions professionnelles.